

# Gagnant à vie!

## LES MISES

- Coût d'une mise : 4 \$
- Au haut de l'écran, à droite, vous voyez le montant misé pour chaque partie.

## LE JEU

- Choisissez votre image chanceuse avec les flèches.
- Cliquez sur **JOUER** pour confirmer votre mise et commencer la partie.
- Jeux 1 et 4 : Grattez chaque jeu au complet. Découvrez 3 lots identiques dans un même jeu et gagnez ce lot.
- Jeux 2 et 3 : Grattez chaque jeu au complet. Découvrez 3 symboles identiques dans un même jeu et gagnez le lot indiqué dans la case « LOT » de ce jeu.
- Jeu Boni : Grattez le Jeu Boni. Retrouvez le symbole du Jeu Boni dans le « jeu 2 » ou le « jeu 3 » et gagnez le lot indiqué dans le Jeu Boni.
- À l'exception du lot « Vie »\*, tout lot remporté pendant une partie est versé dans votre compte Espacejeux à la fin de la partie.
- Cliquez sur **AUTO** pour jouer une partie plus rapidement. Le lot remporté, s'il y a lieu, sera versé dans votre compte Espacejeux.

## DÉTAILS SUR LA RENTE

Le gagnant qui désire se prévaloir de la rente à vie doit être âgé de 18 ans ou plus et résider au Québec. Il reçoit 1 000 \$ par semaine durant toute sa vie, c'est-à-dire jusqu'à ce que survienne son décès. Plutôt que de choisir la rente, il peut choisir un montant forfaitaire de 675 000 \$ qui est non imposable.

En ce qui concerne la rente, c'est un montant de 1 000 \$ net d'impôt qui lui est versé hebdomadairement. Une compagnie d'assurance désignée est responsable de l'administration et du versement de la rente.

Si le gagnant décède à l'intérieur des 20 premières années suivant la date de réclamation du lot, celle-ci est transférable à ses héritiers légaux. Les héritiers reçoivent alors la même rente, payée à la même fréquence, pendant le reste de ces 20 premières années. Pour un gagnant âgé de plus de 71 ans au moment de la réclamation du lot, la durée minimale de versements est réduite. Dans ce cas, il va de soi que le gagnant a droit à la rente à vie. En cas de décès du gagnant, ses héritiers ne peuvent bénéficier de la rente que jusqu'à la date anniversaire

où le gagnant aurait eu 91 ans (Loi de l'impôt sur le revenu du Canada).

Advenant que le gagnant décède avant qu'il n'ait signifié à Loto-Québec son choix de gros lot (la rente ou le montant forfaitaire), ses héritiers légaux n'ont droit qu'au montant forfaitaire.

## TAUX DE RETOUR

Ce jeu a un taux de retour théorique de **85,0 %\*\***.

Si vous remportez le lot « Vie »\* ou un lot de 25 000 \$ ou plus, un préposé du service à la clientèle de Loto-Québec communiquera avec vous. Vous pouvez joindre le service à la clientèle de Loto-Québec au 1 866 611-LOTO (5686) du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30.

## STRUCTURE DE LOTS

Valeur des lots	Chances de gagner
Vie*	1 / 6 000 000,0
10 000 \$	1 / 600 000,0
1 000 \$	1 / 200 000,0
500 \$	1 / 40 000,0
250 \$	1 / 6 666,7
100 \$	1 / 6 000,0
50 \$	1 / 1 200,0
25 \$	1 / 523,1
20 \$	1 / 80,0
15 \$	1 / 19,0
10 \$	1 / 17,1
8 \$	1 / 12,0
4 \$	1 / 5,1
<b>Total</b>	<b>1 / 2,5</b>

\*Le gagnant aura le choix entre 1000\$ par semaine à vie (voir détails sur la rente) ou un montant forfaitaire de 675 000\$.

\*\*Le taux de retour calculé tient compte de la possibilité de choisir la rente ou le montant forfaitaire.

Il est à noter que votre habileté à jouer ou les choix effectués dans le cadre d'un jeu n'ont aucune incidence sur les chances de gagner un lot.